

Rémi DELATTE

Député de la Côte-d'Or
Maire de Saint-Apollinaire

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75007 PARIS

Dijon, le 12 septembre 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Voilà quelques mois, votre ancien Ministre de l'Economie s'en prenait, avec une rare violence, aux professions dites réglementées, stigmatisant ainsi des secteurs qui représentent près d'1,1 million d'emplois.

Récemment, le Président de la République confirmait une réforme prochaine des professions réglementées, qui suscite à la fois colère, incompréhension et inquiétudes dans notre pays.

Et voilà que maintenant la presse se fait l'écho de la fébrilité du Gouvernement qui envisagerait de recourir aux ordonnances sur ce sujet.

Monsieur le Premier Ministre, la base de cette réforme serait directement inspirée des propositions émanant du rapport à charge de l'Inspection Générale des Finances, que d'ailleurs personne ne prend la responsabilité de publier. Or, ses suggestions sont particulièrement dangereuses et ahurissantes.

Elles donnent, en effet, le sentiment que le Gouvernement cherche à détruire ce qui marche encore dans notre pays.

Par la suppression de tâches réservées ou encore l'extension de la libre installation, cette réforme exposerait ces professions à de forts risques de concentration au sein des grands groupes, dont on peut craindre une délocalisation des revenus et, à terme, des emplois comme des recettes fiscales.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Premier Ministre, j'exhorte le Gouvernement à renoncer à ce projet désastreux. Si tel n'est le cas, promettez-vous la tenue d'un véritable débat, sur le fond, devant la Représentation Nationale ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma considération distinguée. *cc*

permanence.



Rémi DELATTE